

ANNE FAGOT-LARGEAULT

RESUME DE LA LEÇON INAUGURALE

1. La perspective que donne à une philosophie des sciences du vivant un exercice médical est esquissée à travers une réflexion sur le sens que peut prendre aujourd'hui la maxime hippocratique : «il faut transporter la philosophie dans la médecine et la médecine dans la philosophie». Porter la médecine dans la philosophie, c'est assumer philosophiquement une triple position: (1) il y a du mal (= métaphysique), (2) il faut y porter remède (= morale), (3) les efforts pour y porter remède sont dérisoires (= ironie, socratique). Porter la philosophie dans la médecine, c'est faire sortir la médecine de l'empirisme et la rendre scientifique («expérimentale»: Claude Bernard). Le zèle à faire du bien, s'il n'est pas accompagné de science, est en effet dangereux. Cette approche peut s'appliquer à l'ensemble des sciences biologiques: la biologie scientifique est née comme pure «philosophie naturelle des êtres organisés», le biologiste ne pousse pas la passion de savoir jusqu'à laisser se disséminer sans précaution dans la nature les micro-organismes pathogènes étudiés au laboratoire. Il est fallacieux d'opposer à la 'barbarie' technoscientifique une médecine dite 'douce' parce que traditionnelle et holiste. Comme le dit à peu près Alvan Feinstein (1983), «ce n'est pas en étant moins scientifiques que nous serons plus humains, c'est en étant plus et autrement scientifiques».

2. Une philosophie des sciences de la vie et de la santé se pose à la fois (1) des questions d'ontologie - qu'est-ce qu'être vivant? - sur ce terrain, la biologie est une 'philosophie naturelle', et le philosophe est à l'écoute du scientifique, et (2) des questions d'épistémologie - comment fait ce vivant particulier qu'est l'être humain pour connaître le monde vivant dans sa généralité? - on s'interroge ici sur les stratégies heuristiques («logique de la découverte»), sur les stratégies de validation (preuve et «contre-épreuve»), sur les stratégies explicatives (liens causals, théories). Le cours de cette année portera sur les stratégies heuristiques (sur les formes de l'inférence inductive) dans les sciences du vivant, il s'attachera à montrer que l'éthique de la recherche fait partie intégrante de sa méthodologie. La leçon aborde brièvement, parmi les questions d'ontologie le 'mind/body problem' (via le dilemme du psychiatre oscillant entre chimiothérapie et psychothérapie), et parmi les questions d'épistémologie celle de l'enquête étiologique (à propos d'une constatation paradoxale: la vieillesse n'est pas retenue comme une cause de mort pour la statistique internationale - on donne un aperçu sur la complexité des travaux nécessaires pour obtenir une connaissance fiable des facteurs qui, dans l'espèce humaine, abrègent l'espérance de vie). Sous l'angle épistémologique, la philosophie des sciences est une philosophie théorique.

3. L'impact (direct ou indirect) de la recherche biologique et médicale sur la santé humaine, la sécurité alimentaire, les équilibres écologiques, a soulevé dans la seconde moitié du 20^e siècle de vives controverses auxquelles le citoyen est aujourd'hui largement sensibilisé. Les scientifiques furent souvent les premiers (ex. conférence d'Asilomar, 1975) à attirer l'attention sur la nécessité d'une prise en charge collective de la réflexion sur ces sujets. Tôt sollicités, les philosophes entrèrent dans le débat avec d'autres: juristes, psychologues, anthropologues, etc. Ils contribuèrent à la formation d'une bio-éthique, puis d'une bio-politique. Ce 'tournant éthique', qui faisait pencher leur discipline vers une philosophie pratique (morale) à laquelle leur formation les avait peu préparés, fut parfois difficilement vécu par les philosophes des sciences, soucieux de garder distincts leurs investissements intellectuels, d'un côté, et leurs engagements citoyens, de l'autre. Individuellement leur sagacité s'exerça, par exemple, à l'analyse de la notion de choix rationnel (et ses corrélats: notions de bénéfice potentiel, risque, 'niveau de risque acceptable'), et à l'investigation du rapport entre normativité biologique et normativité morale. Un travail collectif est en cours, visant à mettre en évidence, sur le terrain de la recherche biomédicale, d'une part l'écart entre normes et pratiques, d'autre part, la façon dont les acteurs en présence se construisent (ou non) mutuellement comme normatifs; ce genre de recherche pourrait être qualifié de «phénoménologie empirique».